

Pétition au Grand Conseil et au Conseil d'État de la République et Canton de Genève

Des actions politiques et humanitaires urgentes pour faire cesser la guerre et la catastrophe humanitaire en cours à Gaza.

Considérant que :

- la **catastrophe humanitaire s'aggrave** de jour en jour pour les Palestiniens de Gaza, avec près de deux millions de personnes déplacées de force, des centaines de milliers de personnes qui risquent, ces prochaines semaines, de mourir faute de soins médicaux, par épidémie, malnutrition et manque d'eau ;
- les **appels de détresse pour protéger la population civile de Gaza** lancés sans cesse par les instances internationales et onusiennes (CICR, Cour Internationale de Justice, UNWRA, OMS, PAM, UNICEF, OCHA) pour arrêter la guerre, prévenir le crime de génocide, acheminer l'aide humanitaire et médicale massive et urgente restent pour le moment sans effets tangibles ;
- la République et Canton de Genève a la compétence d'interpeller, comme le gouvernement jurassien l'a fait, les autorités de la Confédération, afin que la Suisse respecte ses obligations de haute partie contractante notamment à la Quatrième Convention de Genève (protection des civils en situation de conflit armé et d'occupation) et agisse **pour un cessez-le-feu immédiat** et pour faire cesser la catastrophe humanitaire en cours ;
- la République et Canton de Genève a la compétence et un devoir historique et moral de mettre à disposition d'importants moyens, y compris financiers, pour **contribuer à sauver les vies des victimes civiles palestiniennes**, soit par l'acheminement urgent et massif de l'aide humanitaire à Gaza soit avec le traitement médical à Genève des personnes blessées ;

Les signataires de cette pétition demandent au Grand Conseil et au Conseil d'Etat genevois :

- **d'intervenir auprès de la Confédération pour que la Suisse agisse avec tous les moyens politiques, diplomatiques, économiques et humanitaires à sa disposition pour un cessez-le feu immédiat et pour toute autre mesures pour contribuer à prévenir le crime de génocide à Gaza ;**
- **de prendre toutes les mesures nécessaires pour contribuer, si possible en collaboration avec la Confédération, à l'acheminement urgent et massif de l'aide humanitaire et médicale à Gaza ;**
- **de contribuer et faciliter toutes les démarches administratives, logistiques, financières et médicales pour l'accueil et le traitement dans des hôpitaux genevois et suisses des victimes palestiniennes de la guerre à Gaza et de leurs accompagnant.e.s;**

Nom et prénom	Lieu de domicile	Signature

Tout le monde peut signer, merci de renvoyer les listes, même partiellement remplies, **avant le 27 février 2024** à :